



Edition 1

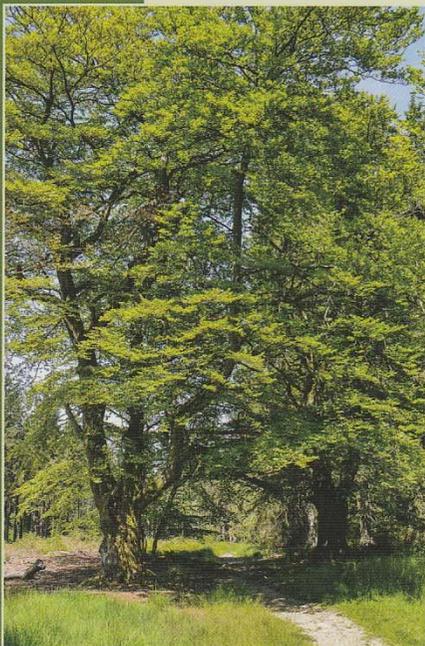


Le Sentier GRT

des Monts

d'Ardenne :

le S.M.A.



Mises à jour
version du 25 janvier 2025



Vérifiez sur www.grsentiers.be que cette version du cahier des modifications est la plus récente, ou bien cliquez [ICI](#) puis cliquez sur l'onglet **GPX & Mises à jour**.

© Tous droits de reproduction et d'utilisation, par quelque procédé que ce soit, réservés.

Toutes les informations contenues dans les publications des SGR (textes, photos, illustrations, cartes) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par les SGR. L'utilisation par autrui de ces informations requiert l'autorisation écrite de l'éditeur.

Éditeur responsable : Marc Vrydagh – rue Nanon, 98 – 5000 Namur

Légende

Texte noir = texte d'origine

Texte mauve = commentaires

Texte en italique rouge = *nouveau texte*

Encadré rouge avec texte blanc = **ENCADRÉ D'ORIGINE**

Encadré gris clair avec texte en italique rouge = *ENCADRÉ MODIFIÉ*

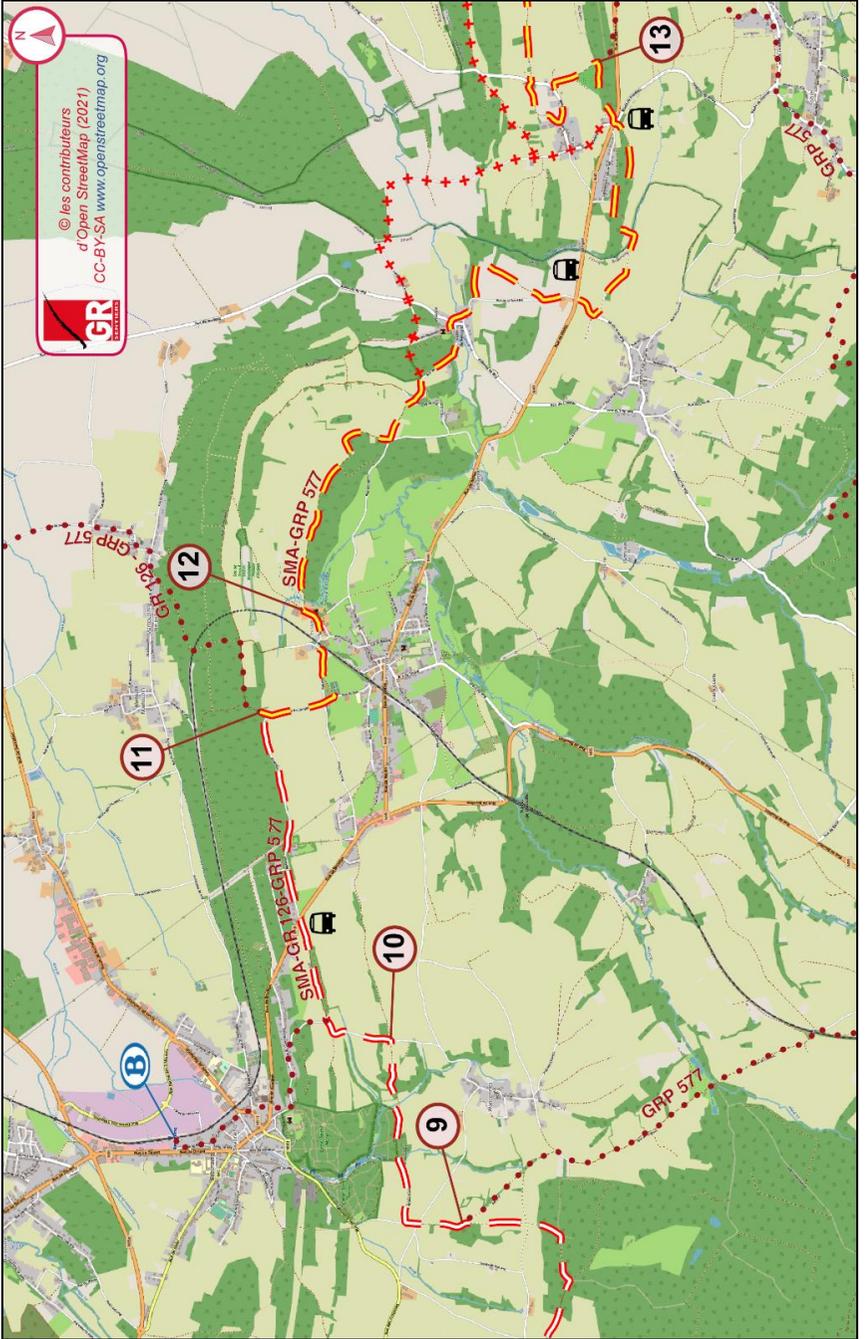
Cliquez sur le numéro de page pour vous rendre au descriptif de la modification.

	Modification du	Modification au repère	Page
	8 février 2022	12 à 17	14
	6 février 2022		
	3 septembre 2024	19 à 21	19
	20 février 2022	23 à 25	20
	17 mai 2024	29 à 31	25
	11 août 2024	36 à 37	29
	3 février 2023	58	49
	25 janvier 2025	58 à 59	51
	6 décembre 2022	60	53



Pour imprimer ce carnet en entier choisir "Livret" et "Imprimer en recto verso" découper le carnet afin qu'il s'insère dans le topo.





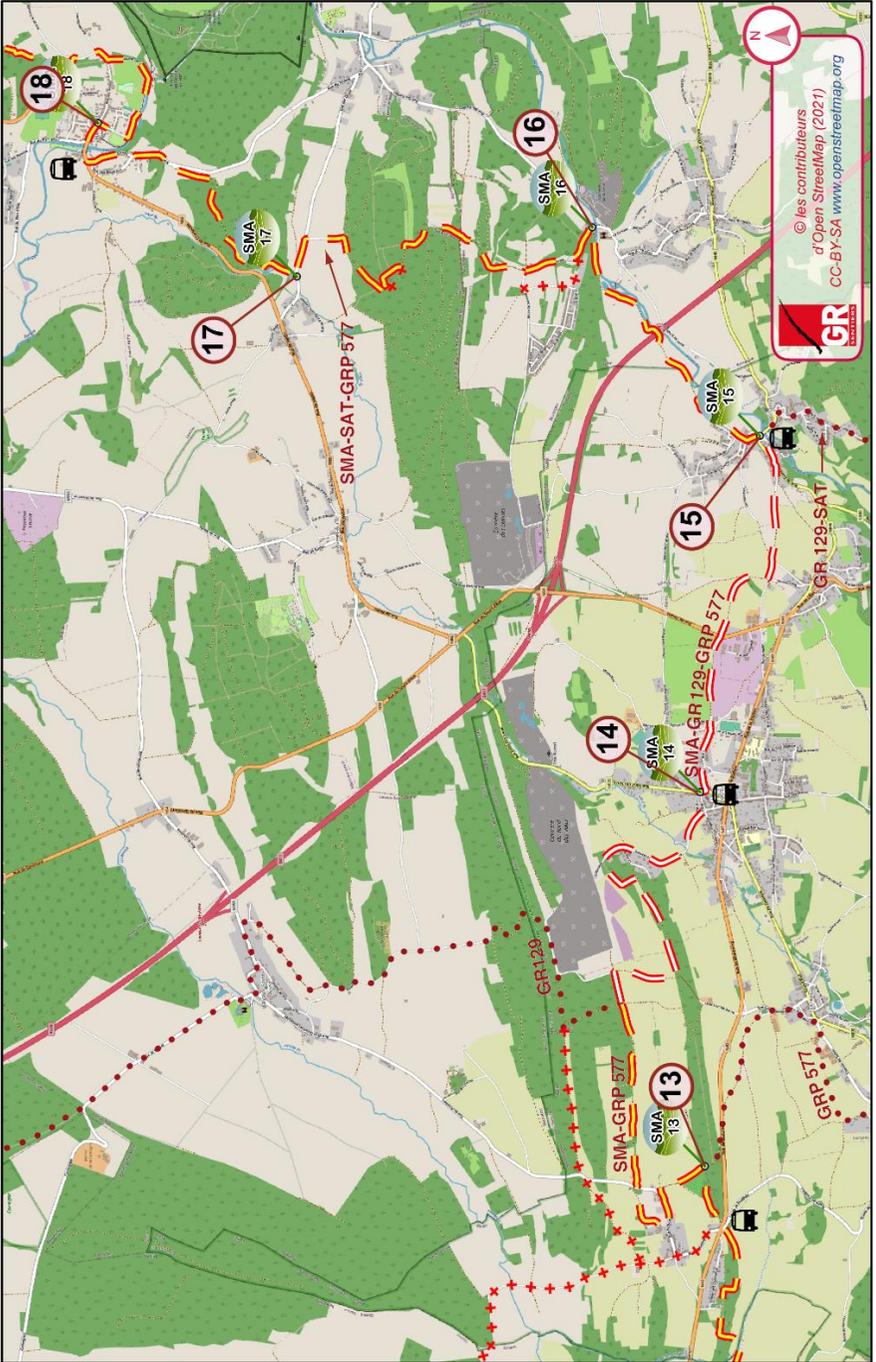
 GRP 577-Var. de la séparation des GRP 577 et 126 à Froidlieu 8,6 km
11 [...]

12 Remonter à droite en lisière. Continuer à droite en bordure d'un autre bois. Avant le coude d'une route, obliquer à gauche. Croiser une route et continuer sur l'asphalte, *jusqu'au village de Revogne* ^[6]. *Après le n° 7, monter quelques marches vers l'église (et le château, privé), puis redescendre jusqu'à une rue. Emprunter la ruelle en face, et franchir la Wimbe sur une passerelle. Passer sous des arches et continuer dans l'axe, par un chemin herbeux, rejoindre une ruelle, à suivre à gauche. Après le large virage à droite, filer à gauche en lisière, sur un chemin herbeux. 300 mètres plus loin, partir à droite pour rejoindre la ruelle, à prendre vers la gauche. Franchir la N40, puis, au carrefour suivant, partir à gauche sur l'empierreé, qui devient herbeux. Filer à gauche, franchir le ruisseau et remonter, puis partir à droite. Derrière les propriétés, juste avant une antenne GSM, prendre à droite, puis à gauche après 100 mètres. Rejoindre et traverser la N40, et prendre le chemin de droite, devant une maison. Monter dans le bois, jusqu'à un T.*


 GRP 577-Var. de Froidlieu à la jonction des GRP 577 et GR 126 8,6 km

13 Partir à droite. Le chemin aboutit à la N 40. La traverser et s'engager en direction de Sohier. Tout de suite, avant la cabine électrique, descendre à droite dans le chemin herbeux entre bois et prairies. Le chemin devient sentier. Après un coude à droite, monter dans le bois. Au T avec un chemin (antenne GSM à droite), partir à gauche à l'arrière des propriétés. Au-delà d'un S, quitter le sentier principal qui part à droite et dévaler la sente sinueuse à gauche. Au bas, traverser une zone herbeuse et franchir un ruisseau. Pour suivre à droite dans un chemin herbeux, puis empierreé, entre prairies. Au T, partir à droite, franchir la N40. Continuer en face par la rue de la Spinette. À l'angle d'un bosquet, prendre le chemin herbeux à droite à travers champs, et rejoindre le bois. Au T, tourner à gauche en lisière, et rejoindre la rue, à suivre à droite. Au niveau du n° 3, descendre de biais à droite dans le chemin herbeux. Passer sous les arches. Franchir la passerelle sur la Wimbe. Au terme de la ruelle, grimper en face les escaliers qui mènent à l'église (et au château, privé) de Revogne ^[6]. Descendre en contrebas de l'édifice religieux. En bas, emprunter la rue à droite et quitter le village. Continuer sur l'asphalte. Couper une route pour emprunter un empierreé. [...]






GRP 577- de Froidlieu au pont de Resteigne
11,4 km

13 *Partir à gauche. Aux maisons, partir à gauche sur un chemin, et continuer dans l'axe sur la rue. Partir à droite avant l'église, passer à gauche du cimetière, et poursuivre sur ce chemin, franchir une route et continuer dans l'axe sur 1,5 km. Rejoindre le GR 129, continuer dans l'axe, et traverser le Tienne de la Marlière. Rejoindre Wellin par la route de Lavaux-Sainte-Anne et la rue des Hayettes*^[8].

14 *Droite-gauche [...] puis la rue du Tribois. Au rond-point, suivre la même direction vers l'est sur 50 mètres. Au lieu-dit « Chemin d'Ave - Alt 250 », prendre à gauche la « Venelle ». Tourner à droite pour suivre le chemin Saint-Pierre (asphalté puis empierré) jusqu'à la N94. Traverser la grand-route (prudence !). Emprunter la petite route en face sur 180 mètres (vue sur la nouvelle Croix de Jeumont). Prendre à droite un chemin herbeux qui rejoint la « Croix Denis ». Virer à gauche sur l'asphalte. Au carrefour suivant prendre en oblique droite un chemin empierré pour se diriger vers Chanly.*

Au bas de la descente, à Chanly, les deux GR se séparent *à la jonction avec la N846*. Traverser la N846...

15 Avec le seul GRP 577, *aller tout droit et* rejoindre la Lesse^[9]. Passer sous l'autoroute et suivre la rivière jusqu'au moulin de Resteigne puis aboutir au pont de Resteigne^[10].


GRP 577 - du pont de Resteigne à Han-sur-Lesse
9,1 km

16 Virer à gauche *et monter la route qui* conduit vers le Bois de Niaux et l'Ermitage. [...] [...]

17 Obliquer à gauche et remonter à droite pour atteindre les ruines de l'Ermitage que l'on peut visiter par un bref aller-retour. Traverser le bois de Niaux, *et suivre la route qui descend jusqu'au* pont de Resteigne^[10] qui enjambe la Lesse^[9].


GRP 577 - du pont de Resteigne à Froidlieu
11,4 km

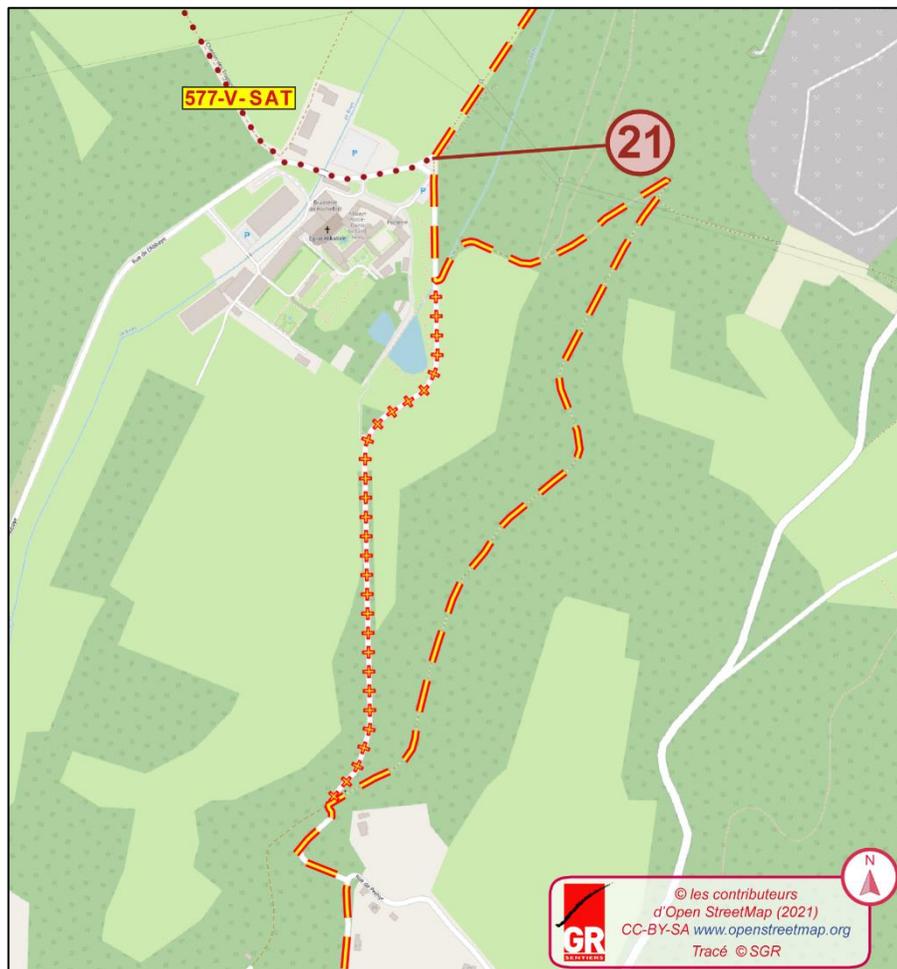
16 Virer à droite le long de la rivière jusqu'au moulin de Resteigne. Passer sous la E411 et délaissier la Lesse^[9] pour rejoindre Chanly par une petite route. *À la patte d'oie, prendre la voie médiane. Atteindre la N846 et y rejoindre le GR 129.*



15 Traverser la *N846. Au-delà d'une placette, emprunter la rue Al'Roue.* Traverser la N846 et poursuivre sur le chemin de la Croix Denis. L'empierrement s'élève et coupe une route pour atteindre la Croix-Denis *et poursuivre sur un chemin herbeux jusqu'à une route asphaltée (vue sur la nouvelle Croix de Jeumont). Prendre à gauche puis traverser la N94 (prudence !) pour suivre le Chemin Saint-Pierre (empierré puis asphalté). Prendre la première ruelle à gauche (la Venelle) jusqu'au lieu-dit « Chemin d'Ave - Alt 250 ». Rejoindre le rond-point à droite et continuer tout droit vers Wellin* par la rue de Tribois qui s'embranchement sur la rue Fond des Vaulx ^[8].

14 [...] Franchir le ruisseau d'Ave. Remonter puis virer à gauche dans la Marlière. *Lorsque le GR 129 file à droite, continuer avec le GRP 577, tout droit sur 1,5 km. Au croisement avec une route, aller tout droit par le chemin herbeux. Aboutir à Froidlieu. Laisser l'église à main droite et poursuivre à gauche. Après 150 mètres en montée sur la rue, après le n° 91, emprunter le chemin qui oblique à droite. Au croisement qui suit, tourner à droite vers le bois. Peu après l'orée, atteindre un croisement de chemins* **13** .







[...]

19 [...] Tourner à droite dans la rue du Pachis, *suivre le chemin qui passe à gauche du château de Beaugard, et* mène à la chapelle Notre-Dame de Lorette. Dévaler un sentier en lacets, dépasser le trou Maulin, franchir la Lomme (ou Lhomme), [...]



20 Dépasser le gîte d'étape. *Hors GRP, au terme de la rue du Hableau, virer à gauche dans la rue Louis Banneux. Longer la Lomme. Sur le GRP, avant le pont, obliquer à droite dans le chemin de Préhyr. Au bout, prendre, à gauche, le chemin bétonné. Appuyer à droite, dépasser un grand calvaire et arriver à un carrefour sur le plat. Quitter la route bétonnée pour prendre le sentier qui monte, en Y, sur la droite dans les bois (suivre « Promenade de l'Abbaye »). En arrivant sur le plat, prendre le tournant serré à gauche et poursuivre le sentier qui descend jusqu'au chemin bétonné. Suivre la route par la droite en direction de l'abbaye trappiste Notre-Dame de Saint-Remy où est brassée la célèbre trappiste de Rochefort* ^[13].

21 Poursuivre dans l'axe. [...]



[...]

21 Longer l'abbaye trappiste par la gauche. *Après 100 m, prendre, à gauche, le chemin montant en lisière du bois. Au Y, poursuivre en serrant à droite jusqu'à un fort tournant en épingle à cheveux. Continuer sur ce sentier jusqu'à rejoindre un chemin bétonné. Suivre la route vers la gauche. Dépasser un grand calvaire puis emprunter un ruban bétonné. Tourner à droite vers Rochefort. Quitter le chemin de Préhyr et hors GR, suivre la Lomme vers la gauche. Quitter cette rue pour emprunter la rue du Hableau qui mène au gîte d'étape CBTJ de Rochefort où vous retrouvez les balises du GRP 577.*

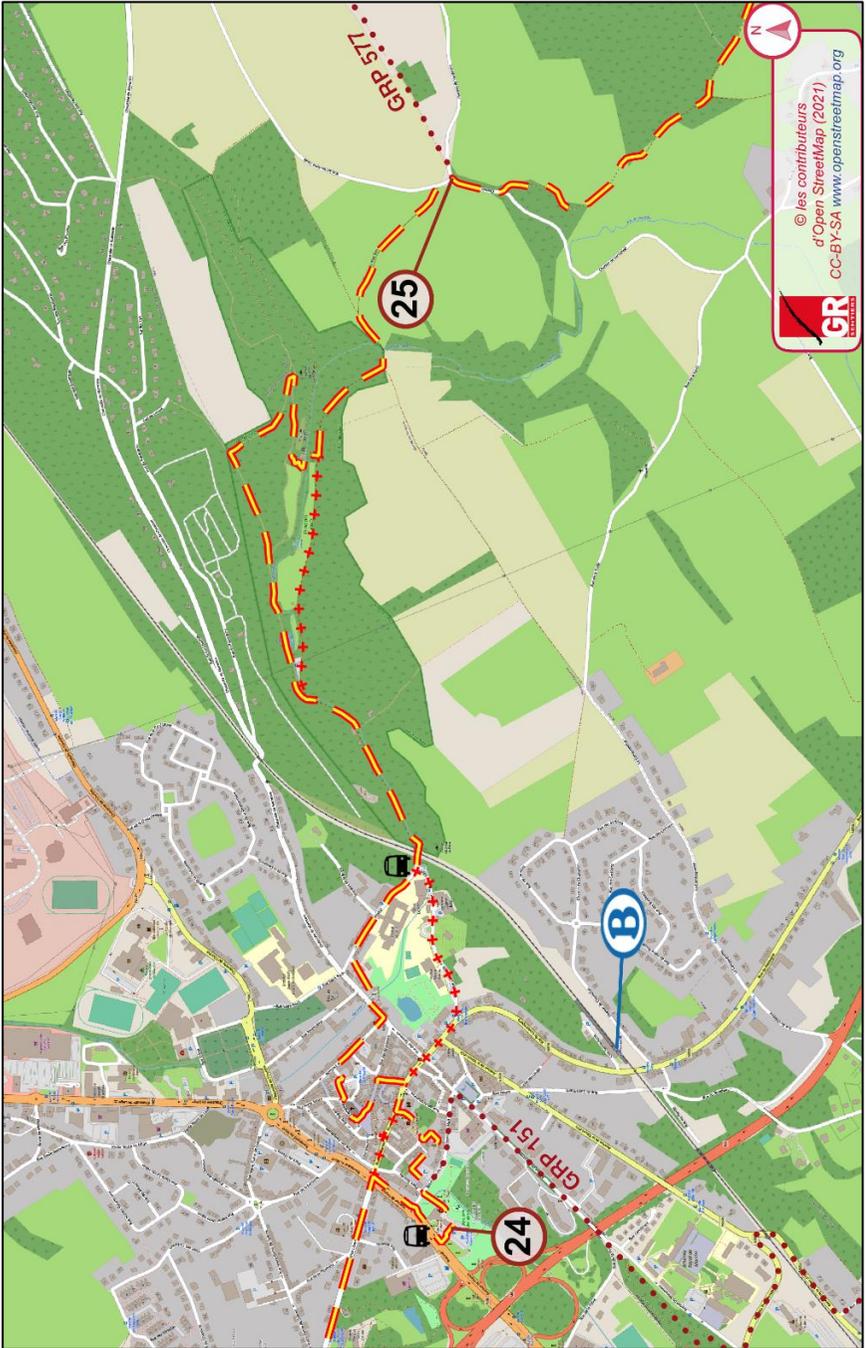


20 Dépasser le gîte d'étape. Traverser un carrefour et longer un parking. Partir à droite puis franchir la Lomme et virer à gauche vers le trou Maulin. Un sentier escarpé en lacets aboutit à la chapelle Notre-Dame de Lorette.



Filer franchement à gauche dans le chemin empierré. Passer à droite du château de Beauregard. Traverser un quartier résidentiel. Emprunter la rue Croix Saint-Jean. [...]







GRP 577 - de Humain à Marche-en-Famenne

8,3 km

22 Partir à droite, [...]

23 [...] la N4. Traverser prudemment la N873. Quitter la rue Bois Notre-Dame et descendre, à droite, la rue Victor Libert. *Au terme de celle-ci, traverser l'avenue de France. Partir à droite et dépasser les bâtiments de l'hôtel de ville de Marche-en-Famenne. Entrer dans le parc Van der Straten (départ/arrivée du GRP 577).*



GRP 577 - de Marche-en-Famenne
à la séparation des GRP 151 et 577

4 km

24 *Continuer vers la gauche pour quitter le parc dans le boulevard du Midi à la jonction avec le GRP 151 « Sentiers de l'Ardenne - Tour du Luxembourg belge ». Entrer dans le parking en se dirigeant vers le "Centre piétonnier" puis en contournant l'Espace numérique et l'amphithéâtre. Traverser un parterre de buis puis le jardin devant le FAM et arriver à la rue du Commerce. Prendre à droite, dépasser « Li p'tit chufleu » devant la Maison Jadot puis tourner à gauche dans la rue des Savoyards. Ensuite, à gauche, la rue Saint-Laurent et atteindre, sur la place Albert 1^{er}, l'église Saint-Remacle. Par la rue des Dentelières, longer l'église par la gauche. Au bout, traverser et continuer par le passage pavé entre les maisons n° 9 et n° 8. Longer le parking, place de la 7^e Brigade. Continuer tout droit le long d'une école. Au T, prendre à droite la rue Rempart des Jésuites. Au T suivant, emprunter à gauche, la chaussée de Marenne, sur 70 mètres. Franchir la Marchette et, tout de suite après, monter, à droite, le chemin Saint-Thibaut. Au T, devant un calvaire, prendre, vers la droite, en montée, la rue du Viaduc. Longer plusieurs bâtiments scolaires. Devant le talus du viaduc, s'engager dans le tunnel de la rue du Fond des Vaulx sous la ligne de chemin de fer. Suivre la rue empierrée en légère montée. À l'Y, devant un parapet de pierre, prendre la branche de gauche. Le chemin longe le ruisseau (souvent à sec) puis se met à monter  et  en contrehaut, à gauche. À l'Y, prendre la branche de droite. Très vite, au niveau du poste n°1 du parcours Hebert, [panneau d'information : le Fond des Vaulx et la Calestienne] le chemin monte sur la gauche. Face à un pré, et après le poste n°12 du parcours Hebert, tourner à droite et longer ce pré sur un chemin plus large. 75 mètres après le poste N° 11 de ce parcours, prendre à droite pour rejoindre le Gouffre du Trotti aux*



Fosses (signalé sur la droite, à quelques mètres du chemin, par un grillage vert) tourner de nouveau à droite, sur l'étroit sentier (presque parallèle au chemin suivi jusqu'ici) qui va suivre la crête puis descendre. Dépasser un deuxième gouffre « La Cheminée » [banc]. À l'Y, devant le panneau « Promenades pédestres... » prendre à gauche et poursuivre en descente. Dépasser un troisième gouffre plus petit et non clôturé. La descente en zig-zag arrive à un sentier plus large ; le suivre vers la gauche. Après le local du Spéléo-Lux asbl , prendre à droite et retrouver un chemin. L'emprunter vers la gauche. Au carrefour, à l'orée, prendre, à gauche, une route étroite qui va gravir la colline. Arriver à un carrefour (calvaire entouré de marronniers). Tourner à droite sur une route plus importante **25**



GRP 151 et 577 - de la jonction avec le GRP 577
à Marche en Famenne

4 km

Autres GR : Le **GRP 151** « Tour du Luxembourg belge » et le **S.M.A.** « Sentier des Monts d'Ardenne » rejoignent le **GRP 577 "Tour de la Famenne"** et chemineront de concert jusqu'à Marche-en-Famenne.

25 Devant le calvaire du Noir Bon Dieu (non indiqué) niché dans un bosquet  prendre à gauche et se laisser descendre. Après avoir franchi un ru, à l'Y, serrer à droite et pénétrer dans le bois par un large empierré. Après 280 mètres, rejoindre à droite le chalet du spéléolux  (panneaux informatifs). Aller à gauche en longeant le chalet. Après 25 mètres, peu avant un panneau de la réserve naturelle domaniale du Fond des Vault, monter à droite une sente sinueuse (juste avant le sommet, un premier gouffre à main droite). Poursuivre à droite sur la crête avec la « promenade pédestre 00 ». À main droite,  sur la vallée et le spéléoclub. Atteindre successivement « la cheminée »  puis une doline et « le Trotti aux Fosses », un gouffre d'effondrement. Prendre à gauche un chemin plus large. Biburquer à gauche au niveau d'un parcours Hébert. Dépasser un éperon calcaire clôturé (à main gauche)  (panneau informatif de la réserve naturelle). Poursuivre dans l'axe (la résurgence du Sourd d'Aiwe puis le ruisseau sont en contrebas à gauche) et encore tout droit à l'embranchement avec un chemin venant de la droite. Dépasser un dernier gouffre puis une aire de  abritée. Continuer en fond de vallée et franchir le tunnel sous le chemin de fer. À la sortie du tunnel, entrer dans **Marche-en-Famenne** vers la droite par la rue du Viaduc (indiqué plus loin). Après le n° 2, virer à gauche dans le chemin Saint-Thibaut. Au bas (le batardeau et sa Licorne), partir à gauche, franchir La Marchette



puis prendre à droite le Rempart des Jésuites (ancienne tour des remparts, puis le parking du Quartier latin). Ensuite, la deuxième rue à gauche et atteindre la place de la 7^e Brigade. Continuer par la ruelle sur la droite pour aboutir à l'arrière de l'église Saint-Remacle. Contourner l'édifice par la droite, rue des Dentellières. Gagner la place du Roi Albert (sculptures du Grand Georges, le crieur public, et de l'Alliance éternelle, qui rappelle la Vierge à l'Enfant). Continuer par la rue Saint-Laurent. À son terme, place de la 7^e Brigade d'infanterie blindée, à main gauche, la fresque murale « Trompe l'œil », porte ouverte sur la Famenne, et l'ancienne église des Jésuites, devenue le « Quartier latin ». Tourner à droite, rue des Savoyards (ancienne maison des Sœurs de la Charité). S'engager à droite dans la rue du Commerce (sculpture de « Li p'tit chufleu », le gavroche marchois, installée devant le château Jadot). À l'extrémité de celui-ci, entrer à gauche dans la cour de la Maison Jadot (abritant le F.A.M. « Famenne & Art Museum » et les sculptures « Jo le Pingouin de Volcan » et « Les Naïades »). Poursuivre dans l'axe (espace vert avec ). Au T, contourner l'ancienne maison des Carmes par la gauche sur un sentier aménagé. Dans un second espace vert (sculpture « Le Passage », triple portique en acier corten), dépasser un petit amphithéâtre. Continuer en suivant la direction « Midi » (panneau indicatif) par un piétonnier . Atteindre le boulevard du Midi.

Autres GR : le **GRP 151** part à gauche dans le boulevard du Midi et prend congé du **GRP 577** et du **S.M.A.**

Par un bref « droite- gauche », avec le GRP 577 et le S.M.A., descendre dans le parc aménagé (parc van der Straten). Aboutir à l'hôtel de ville (sculptures « Les Trois Grâces », hôtesse d'accueil de la ville, et « Vacuité » ; espace de jeux, .

 **GRP 151 – de Marche-en-Famenne à Humain** **8,3 km**

24 Depuis le parc et l'hôtel de ville, rejoindre le boulevard urbain (avenue de France). [TEC] arrêt Boulevard – Hôtel de Ville. Le suivre à droite sur un piétonnier puis sur le trottoir. Continuer sur cet axe au-delà d'un rond-point (sculptures « Les Trois Grâces », hôtesse d'accueil de la ville peu avant le rond-point). Au carrefour suivant, traverser le boulevard et emprunter la rue Victor Libert sur 400 mètres, jusqu'à la deuxième rue à gauche, la rue Bois Notre-Dame en direction de Aye. Franchir la N4, [...]





GRP 151-de la séparation des GRP 151 et 577 à Grimbiémont 5,8 km

25 À ce carrefour, le GRP 151 et le GRP 577 se séparent : « Le Tour de la Famenne » monte à gauche, tandis que le Tour du Luxembourg s'en va à droite avec le SMA. Avec le seul GRP 151, rester sur cette route seulement une centaine de mètres. [...]



GRP 151 – de Grimbiémont à la jonction avec le GRP 577 5,8 km

[...]



 GRP 151 – de Bande à Vecmont

10,9 km

29 Au T, opérer un [...]

Le SMA et le GRP 151 entrent en forêt pour un long cheminement sinueux approchant la N4.

~~31~~ En fin de descente, suivre l'empierrement à gauche. À gauche au niveau d'une troisième borne noire

et jaune. Au T, à droite puis, au carrefour, à gauche. Dépasser un pavillon de chasse. À l'Y inversé,

descendre à droite. Dans le fond de vallée, à gauche pour sortir du bois.

Atteindre une route à suivre à droite. Dans Ronchamps, monter à droite.

Traverser la N89 et entrer dans Vecmont **31**


 GRP 151 – de Vencimont à Bande

10,9 km

31 Prendre à gauche, couper la N89 et traverser Ronchamps. À la sortie, prendre, à gauche, le chemin agricole et entrer dans le bois. Au T, à droite. À gauche à deux Y. Long parcours forestier.

~~31~~ Tout droit à hauteur d'un pavillon de chasse. Au T, à droite. Avant l'Y, descendre à gauche. Après une troisième borne noire et jaune, monter le chemin à droite.

~~31~~ Guidé par les balises traverser la forêt par un cheminement peu évident. Franchir un ru et un passage canadien. Sortir du couvert et entrer dans Bande. Prendre à droite. Au sommet, deux fois à droite puis à gauche en longeant une prairie. Tourner à gauche et descendre dans le village ^[20].



Pour cause de travaux, le passage dans Ardenne Aventures est interdit.

 GR 14 – de la Roche-en-Ardenne (place du Bronze) à Cielle 4,4 km

36 [...]

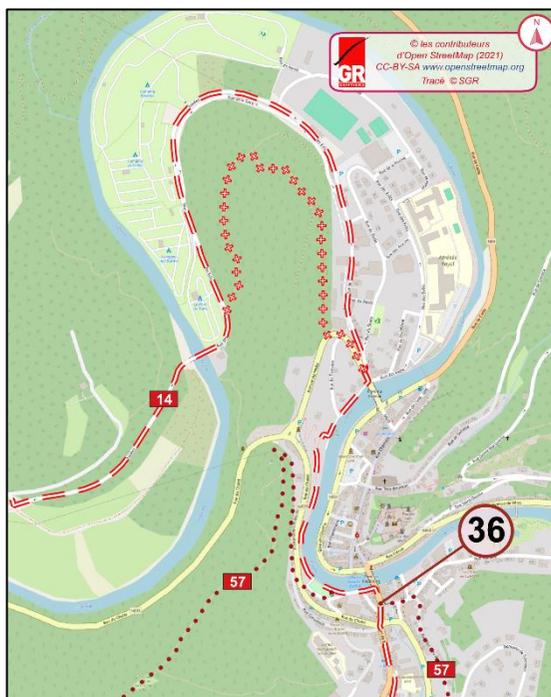
Avec le seul GR 14, le SMA poursuit au plus près de l'Ourthe pour rejoindre un second pont. Au niveau de celui-ci, tourner à gauche sur la grand-route. *Prendre à droite la rue de la Gare (N820a) et la suivre longuement jusqu'à atteindre un camping. Longer celui-ci en restant en contrebas du bois d'Harzé.* Franchir le pont sur l'Ourthe.

[...]

 GR 14 – de Cielle à La Roche-en-Ardenne 4,4 km

37 [...]

et franchir le pont du Tram. Quelques dizaines de mètres après le pont, *longer le camping par la route (N820a) en restant longuement en contrebas du bois d'Harzé jusqu'à atteindre, par la rue de la Gare, le parcours principal du GR 14 et le pont sur l'Ourthe.* Juste avant de franchir le pont, virer à droite et longer la rivière [...]



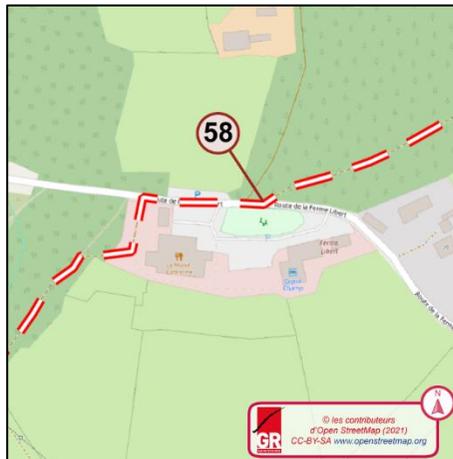
[...] À la sortie du bois, traverser les installations de ski/VTT pour rejoindre la route à hauteur de la ferme Libert. Suivre la route à droite.

58 (suite page 51)



GR 56 – de la ferme Libert à Malmedy

5,0 km





En cas de gel, le parcours principal est fermé par des barrières Nadar.

Info Malmedy tourisme :

<https://www.facebook.com/syndicatdinitiative.malmedy>

<https://www.malmedy-tourisme.be/fr/a-pied/mdy10-le-canyon-du-tros-maret>

Dans ce cas, suivre la variante « Hiver » Trôs Maret décrite ci-dessous :

58 Virer à gauche pour aborder la montée asphaltée. Ignorer un chemin venant de droite. Atteindre un carrefour. Tourner à droite. Après 450 mètres, effectuer un bref droite-gauche. Passer une barrière métallique grise. Lorsque le chemin s'incurve vers la gauche, poursuivre sans changer de cap pour dévaler la pente et atteindre le ruisseau du Trôs Maret. Franchir un ponceau en bois. Bifurquer à gauche dans un chemin boisé en forte pente. Au sommet, au T, prendre à gauche **58a**

58 Suivre la route à droite. Après quelques dizaines de mètres, s'engager dans l'empierrement à gauche. Au second croisement, suivre, à gauche, le chemin à flanc de coteau. Descendre progressivement sur un sentier plus sauvage, vers le ruisseau du Trôs Maret. Franchir le torrent sur une passerelle au « Pouhon des Cuves »^[41] et remonter le ruisseau vers la gauche. S'écarter temporairement pour monter un chemin entre les sapinières **58a**
Après être passé auprès d'une prairie, quart de tour à gauche. Franchir un ru sur un ponceau. [...]



60 [...]

[...] Passer un ru sur un ponceau pour grimper sur un large empierrement. Le descendre à droite, *passer auprès d'une prairie* **58a**

En cas de gel, le parcours principal est fermé par des barrières Nadar.

Info Malmedy tourisme :

<https://www.facebook.com/syndicatdinitiative.malmedy>

<https://www.malmedy-tourisme.be/fr/a-pied/mdy10-le-canyon-du-tros-maret>

Dans ce cas, suivre la variante « Hiver » Trôs Maret décrite ci-dessous :



58a Virer à droite dans un sentier en forte pente qui mène à un pont en bois enjambant le ruisseau Trô Maret. Après avoir franchi le pont, tourner à gauche pour entamer la montée sur l'autre versant de la colline. Le sentier gagne de l'altitude. Au sommet, ignorer un chemin venant de droite. Poursuivre sans changer de direction sur un chemin caillouteux. Après trois cents mètres, le chemin s'élève légèrement. Arriver à une barrière métallique grise, effectuer un rapide droite-gauche pour continuer tout droit sur un empierré entre des sapins (plantations). Arriver à un carrefour de chemins, prendre à gauche un large chemin caillouteux qui s'étire entre prairie et bois d'épicéas. L'empierré rejoint l'asphalte pour entamer une forte descente (banc). Au croisement situé en face des bâtiments de la Ferme Libert, virer à droite pour retrouver l'itinéraire principal **58**

58a Se rapprocher à nouveau du Trô Maret. L'empierré devient sentier. Le suivre jusqu'au « Pouhon des Cuves » ^[39] (quelques passages difficiles, sécurisés par des câbles). Tourner à droite pour franchir la passerelle, en direction de Malmedy et de la ferme Libert. Monter, à flanc de colline, un sentier sauvage (racines et pierres). Au carrefour, continuer la montée de l'empierré sur la droite jusqu'au carrefour suivant. Continuer tout droit pour aboutir sur une route, en face de la ferme Libert **58**



60 [...]

[...] Le traverser et le remonter, à droite, jusqu'à une route asphaltée, empruntée à gauche. Ignorer un chemin herbeux venant de gauche. Au carrefour suivant, virer à droite. Quitter l'asphalte pour emprunter un chemin empierré. Après un coude à gauche, s'engager à droite dans une sente herbeuse jusqu'à hauteur d'une barrière en bois. Le parcours s'infléchit légèrement vers la gauche pour rejoindre un large chemin fagnard. Arriver à un T, embranchement où se dresse un poteau DNF surmonté d'un losange "réserve naturelle" et une interdiction à la circulation des véhicules et des vélos, virer à gauche dans un sentier empierré pour retrouver l'itinéraire initial. [...]

